



CSI Lëtzebuerg

Entwécklung duerch Bildung

Rapport annuel 2019



Rapport annuel 2019

© Christian Solidarity International



Rédaction: Marcia Dechmann, Patrick de Rond, Sylvie Grein, Sybille Gernert, Sandra Scheuren et Fabienne Michaux.

Mise en page: Patrick de Rond

Mot du président

Chers lecteurs,
Chers membres et amis de CSI Lëtzebuerg,

l'année 2019 était une année anniversaire pour CSI. 30 ans de projets et de travail avec nos partenaires étaient une belle occasion de se rassembler et de fêter. On a pu le faire à travers différentes manifestations, à commencer par un concert avec David Ianni, un deuxième avec la Musique Militaire et pour terminer un dîner de bienfaisance en présence de nos partenaires du Bangladesh et du Rwanda. 30 ans que l'abbé Robert Brosius a fondé une petite ONG, qui s'est professionnalisée doucement et qui travaille aujourd'hui sous accord-cadre pour les projets de développement ainsi que pour l'éducation au développement.

Ces 30 ans n'auraient pas été possibles sans les bénévoles du conseil d'administration qui, sous la présidence de Robert Brosius, Roger Nilles et Robert Kirsch, ont reconnu les signes des temps pour constamment développer les activités de CSI. Aux bénévoles s'est ajouté les dernières années un staff professionnel sans lequel le suivi journalier des projets n'aurait pu se faire. Cela a été fait avec le dévouement nécessaire pour satisfaire les exigences d'un travail financé en grande partie par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce travail, durant ces 30 ans, mais aussi pendant cette année et à l'avenir n'a été possible et ne le sera qu'à travers l'appui des nombreux donateurs qui soutiennent régulièrement par leur dons les activités de CSI. Nous vous remercions sincèrement, car grâce à votre aide CSI est capable de partager votre générosité avec nos partenaires de projets, qui travaillent souvent dans des conditions difficiles. Ensemble nous leur donnons de l'espoir, tout en les aidant à grandir à travers les projets que nous mettons en œuvre conjointement.

Merci à vous tous pour votre engagement ! Chaque petite pièce complète le puzzle qui forme CSI aujourd'hui et qui fait qu'ensemble nous pouvons œuvrer pour donner des chances à travers l'éducation qui est la clé pour la réussite de demain !

Patrick de Rond, président



Organes et structures

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 18 juin 2019 à l'ancien siège de CSI dans les locaux de Handicap International. L'Assemblée générale de CSI compte actuellement 35 membres actifs.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2019, la composition du conseil d'administration de CSI se présente comme suit :

Patrick de Rond	Président
Pierre Dielissen	Vice-Président
Marcia Dechmann	Trésorière
Nathalie Nilles	Secrétaire
Fadi Fikani	Membre
Bob Kirch	Membre
Patrick Theisen	Membre
Raymonde Gerson	Membre

Bureau exécutif

Le bureau exécutif de CSI se réunit sur une base hebdomadaire avec les membres du personnel pour assurer le suivi des affaires courantes. Actuellement, il est composé de Patrick de Rond (président), de Pierre Dielissen (vice-président) et de Marcia Dechmann (trésorière).

Personnel permanent

La répartition des responsabilités dans l'équipe des permanents se présente comme suit :

Sybille Gernert	Gestion administrative et financière (responsable de bureau)
Véronique Weis	Projets de coopération au développement
Fabienne Michaux	Projets d'éducation au développement
Sylvie Grein	Projets d'éducation au développement
Sandra Scheuren	Communication et collecte de fonds

Bénévoles

Les bénévoles contribuent à la réalisation des actions de solidarité et de sensibilisation de CSI. Leur engagement ponctuel ou régulier aide l'organisation à remplir sa mission.





Communication
et collecte de fonds

Dans le domaine de la communication et de la collecte de fonds, l'année 2019 a été marquée par les 30 ans de CSI Luxembourg. Afin de célébrer cet anniversaire comme il se devait, trois événements ont été organisés au cours de l'année.

Le premier était un concert du pianiste David Ianni au Centre ArcA de Bertrange en mars. Il y a quelques années, David Ianni avait déjà donné un concert de bienfaisance pour CSI et nous avons voulu renouveler cette belle expérience. L'association «Reech eng Hand» a joué le rôle de co-organisateur, une coopération qui n'est pas une coïncidence car les réfugiés sont le lien qui unit CSI et Reech eng Hand. Tandis que CSI soutient les réfugiés dans leur pays d'origine, Reech eng Hand favorise leur intégration au Luxembourg. Ainsi, au delà du piano, c'est aux réfugiés et à la migration que la soirée fut donc consacrée. À la demande de CSI, David Ianni avait composé une mélodie pour le 30ème anniversaire de CSI. Elle fut interprétée pour la première fois devant un public nombreux en fin de concert, lui-même suivi d'une réception agrémentée de crémant et d'amuse-bouches orientaux.

En novembre, un autre concert s'est tenu dans le cadre des célébrations du 30ème anniversaire de CSI Luxembourg. Cette fois, la «Musique Militaire Grand-Ducale» était à l'honneur. Environ 120 personnes ont répondu présent à cette invitation et ont pu passer une soirée musicale divertissante au son de mélodies merveilleuses. Après un peu plus d'une heure de musique de haut vol, les 60 musiciens ont quitté la scène, non sans avoir bien sûr répondu aux souhaits du public de jouer deux rappels. Après le concert, CSI a invité toutes les personnes présentes à un vin d'honneur, offert par la ville de Luxembourg.

À la fin de cette année anniversaire, CSI a été invité à un dîner de bienfaisance le 12 décembre à l'école hôtelière de Diekirch. Il était important pour notre association de permettre aux organisations partenaires locales de prendre part à ces célébrations. Maggy Barankitse de la Maison Shalom au Rwanda et Anjan Chicham de PCC au Bangladesh ont assisté au dîner de bienfaisance au nom de tous les partenaires. Au cours de la soirée, les étudiants de l'école hôtelière ont choyé les 45 invités avec un menu de 3 plats raffinés et superbement préparés, qui honorait entre autres les saveurs de l'un ou l'autre des pays partenaires. Ce fut une soirée culinaire agréable et une conclusion appropriée au 30ème anniversaire.

En 2019, la CSI a de nouveau recueilli de généreux dons de particuliers, d'associations, de paroisses, d'entreprises, d'écoles, etc. Nous tenons en particulier à souligner un don de 30 000 euros effectué dans le cadre du Charity Cross.



La coopération
au développement

CSI Lëtzebuerg concentre son action de développement sur des projets d'éducation et de formation au profit d'enfants et de jeunes marginalisés qui, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Nos projets englobent tous les aspects de l'éducation, que ce soit la construction d'écoles, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la formation d'enseignants ou encore l'intégration scolaire d'enfants vivant avec un handicap. Tous les projets ont un objectif commun : améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés de la région des Grands Lacs, ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est.

Dans la mise en œuvre des projets sur place, CSI Lëtzebuerg peut compter sur le soutien de partenaires locaux compétents et fiables. Ils jouent un rôle essentiel dans la réussite des projets puisqu'ils connaissent la situation sur place et les besoins de la population. Vu le rôle primordial des partenaires, CSI accorde beaucoup d'importance à certains critères lors de la sélection (par exemple en matière de transparence, solidité, fiabilité, expérience). Nous attachons également beaucoup d'importance à la durabilité de nos projets. C'est pourquoi nous développons avec le partenaire différentes pistes pour assurer la continuité par l'autofinancement et ceci au-delà du retrait de CSI. De plus, les parents et tous les acteurs susceptibles d'influencer le succès du projet sont également impliqués dès le début afin d'assurer le caractère durable de nos projets.

Le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg nous soutient également dans la réalisation des projets d'éducation et de formation. A travers l'accord-cadre, conclu en 2017 pour une durée totale de 4 ans, le Ministère prend en charge 80% des coûts des projets. Ceci représente un total de 2.400.000 euros. La participation de CSI s'élève à 600.000 euros, pour lesquels les partenaires locaux s'engagent à une contribution entre 5 et 15%.



Nos projets de coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en œuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux. Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Actuellement CSI gère 12 projets dans les 7 pays suivants:

- En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie
- En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh et le Vietnam.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades

- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles

Objectif : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Résultat 1 : Améliorer la qualité des infrastructures scolaires par :



- la construction de nouvelles infrastructures
- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

Résultat 2 : Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés par :



- la sensibilisation des parents et familles
- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public

Résultat 3 : Contribuer à l'accès à l'éducation de base par :



- des cours préparatoires au cycle formel
- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves

Résultat 4 : Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets par :



- l'appui dans la gestion sur le terrain
- la capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



VIETNAM :

Encadrement
pédagogique pour
enfants vivant
avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	3.470
Coût total :	241.674,78 €
Investissement en 2019 :	54.434,00 € dont 6.580,00 € d'apport local
Partenaire local :	Congrégation des Sœurs St Paul de Chartres

La situation sur place

Le Vietnam affiche l'un des taux de handicap infantile les plus élevés au monde. C'est le funeste héritage de l'utilisation massive du défoliant toxique Agent Orange par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Aujourd'hui encore, la troisième génération continue à mettre au monde des enfants avec des malformations parfois très lourdes et un risque de cancer élevé. Pourtant, il n'existe guère d'aide pour les familles concernées et les écoles spécialisées pour enfants avec un handicap font défaut, surtout en milieu rural. Par conséquent, les perspectives d'avenir des enfants handicapés sont plutôt moroses, d'autant plus que les parents sous-estiment souvent les capacités de leurs enfants.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 400 enfants vivant avec un handicap léger accèdent à une éducation adaptée à leurs besoins et capacités. En plus, 60 enseignants sont formés en matière d'éducation inclusive afin de garantir un encadrement scolaire de qualité. Les parents et l'entourage des enfants sont sensibilisés à la bonne prise en charge des enfants, ce qui aide à réduire les handicaps secondaires qui résultent de l'isolement et du rejet des enfants.

Activités clé en 2019

Dans le cadre de cours individuels et de groupe, 161 enfants handicapés ont été préparés à fréquenter une école ordinaire. Ils ont bénéficié d'une mise à disposition d'appareils et d'aides techniques. 161 parents d'enfants handicapés ont été sensibilisés aux droits de leurs enfants et à leur bonne prise en charge. De plus, 77 enseignants de 7 écoles primaires ordinaires ont été sensibilisés. Des événements grand public ont été organisés tout au long de l'année à l'occasion de plusieurs journées mondiales.



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés et vivant avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	1.550
Coût total :	214.700 €
Investissement en 2019 :	32.500,00 € dont 6.489,00 € d'apport local
Partenaire local :	Kiran Society

La situation sur place

L'Inde est un pays de contradictions : d'un côté, la culture tellement brillante et colorée et de l'autre côté, la pauvreté, la faim et les maladies qui frappent tant de gens au quotidien. Même si l'Inde a enregistré une croissance économique considérable les dernières années, une grande partie de la population vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Certaines populations sont particulièrement affectées, comme p. ex. les personnes handicapées. A la pauvreté de ces dernières s'ajoute souvent le manque d'informations sur la prise en charge. L'exclusion sociale commence dès le plus jeune âge: Les enfants concernés n'ont pas accès à l'éducation parce qu'ils sont exclus du système scolaire et parce qu'il manque des pédagogues spécialisés. De plus, beaucoup de parents ne voient pas l'intérêt d'envoyer leur enfant handicapé à l'école.

Le projet

Le Kiran Village, où se déroule le projet, s'adresse à des enfants atteints d'un handicap ou issus de familles pauvres. Ils reçoivent un enseignement par des instituteurs spécialisés et reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (chaise roulante, attelles, etc.). De plus, ils bénéficient de thérapies individuelles afin de stimuler leurs capacités physiques et réduire les limites physiques dues au handicap. Pour l'entretien de l'infrastructure, l'école dépend d'aide. C'est pourquoi CSI prend en charge certains travaux de rénovation. CSI prend également en charge le matériel scolaire et l'équipement de la salle de sport et de la salle de musique. Le personnel du Kiran Village participe régulièrement à des formations. En outre, les parents sont sensibilisés à la bonne prise en charge de leurs enfants handicapés.

Activités clé en 2019

En 2019, l'activité principale consistait en la construction et en l'équipement d'un nouvel internat pour filles. Le bâtiment a été inauguré en janvier 2020. De plus, 300 parents ont été sensibilisés. Dans le cadre de la journée mondiale de l'enfant et de la journée mondiale des personnes vivant avec un handicap, 500 personnes du grand public ont participé à des séances de sensibilisation.



INDE :

Amélioration des
conditions d'apprentis-
sage pour les élèves à
l'école St Antony

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	992
Coût total :	149.400 €
Investissement en 2019 :	62.900,00 € dont 4.960,00 € d'apport local
Partenaire local :	Missionnaires Etrangères

La situation sur place

En 2030, l'Inde comptera 1,5 milliard de personnes et aura dépassé la Chine comme pays le plus peuplé du monde. Il sera aussi le plus jeune des pays émergents, avec un âge médian de 31 ans, comparativement à 43 ans en Chine. Malgré cette courbe démographique favorable, l'Inde n'est pas à l'abri d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. À l'heure actuelle, un tiers de la population active n'a jamais fréquenté l'école et la majorité des Indiens n'a pas complété le cycle primaire. Un plus, les inégalités sont profondément présentes dans toutes les sphères de la vie. Le fait de naître dans une catégorie sociale spécifique a un impact majeur sur les possibilités de vie d'un individu. Les dalits (les « basses castes » dans la religion hindoue), les aborigènes et la minorité musulmane constituent les groupes les plus exclus du système scolaire.

Le projet

L'école St Antoine a été fondée par l'Institut des Missionnaires Etrangères dans le but d'offrir une éducation de qualité à des enfants issus de familles de travailleurs d'usines, de conducteurs de rickshaws ou de tziganes. Depuis 1985, l'école est officiellement reconnue et le gouvernement prend en charge 95% des coûts des salaires. Par contre, aucune aide n'est donnée pour la maintenance des infrastructures. Vu le nombre croissant d'élèves, mais surtout à cause de la mauvaise qualité des bâtiments existants, le partenaire a besoin d'un aménagement de l'infrastructure actuelle laquelle est délabrée voire même dangereuse pour les étudiants. Le fait que les enfants proviennent des familles pauvres, vivant dans des conditions très précaires, la violence et l'agressivité sont leur lot quotidien. La construction d'une salle d'accueil pour l'encadrement psychosocial présente une partie importante de ce projet.

Activités clé en 2019

La construction de la salle de réunion et de consultation a été terminée début 2019. Par la suite, un internat pour filles a commencé à être construit. Par ailleurs, 3 enseignants et un « hostel caretaker » ont été formés. 348 élèves ont bénéficié d'un suivi psychologique.



BANGLADESH :

Accès à l'éducation
pour des enfants et
jeunes marginalisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	4.160
Coût total :	474.170 €
Investissement en 2019 :	129.090,00 € dont 8.343,00 € d'apport local
Partenaire local :	Protibondhi Community Centre

La situation sur place

Une cinquantaine de communautés ethniques et minoritaires vivent au Bangladesh. Leurs difficultés d'insertion, et même le rejet dont elles ont à souffrir sont un problème récurrent. Mais il y a bien d'autres groupes de la population qui se heurtent à des barrières sociales : il s'agit entre autres d'enfants, de personnes vivant avec un handicap et de filles. Au Bangladesh, le taux de mariage précoce est un de plus élevés au monde et ces filles se voient privées de leurs droits à l'enfance et l'éducation. Les mariages forcés et précoces maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance. Les enfants handicapés figurent parmi les groupes les plus marginalisés dans le pays et très peu d'entre eux vont à l'école. Invisibles, stigmatisés, ils sont particulièrement exposés aux abus, à l'exploitation et à la négligence. Sans oublier les enfants issus de familles pauvres ou vivant dans la rue qui sont souvent obligés de travailler.

Les projets

Ce sont ces enfants handicapés, les minorités ethniques, les enfants de la rue et les filles qui sont soutenus par le partenaire local, l'ONG « Protibondhi Community Center », dans les 3 projets à Mymensingh et dans ses alentours. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leurs familles, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures sont les trois piliers les plus importants pour garantir l'accès à l'école à ces enfants. Les actions sont multiples et couvrent les frais pour le matériel scolaire, les cours préparatoires et l'enseignement formel, les séances de sensibilisation et la formations des enseignants.

Activités clé en 2019

1.323 enfants pauvres et issus de minorités ethniques (dont 150 enfants de la rue) ont reçu un enseignement gratuit grâce à 40 jeunes en voie d'études supérieures. Ceux-ci ont bénéficié d'une bourse d'études et en retour ils enseignent dans 5 écoles primaires. Sur toute l'année, 144 ateliers ont eu lieu pour sensibiliser 3 groupes de 20 filles à leurs droits. Les filles ont également bénéficié de bourses d'études afin de pouvoir continuer leurs études. Les parents et le grand public ont, eux aussi, été sensibilisés par un travail avec 20 journalistes et par deux événements artistiques qui ont atteint 1.000 personnes. 214 enfants handicapés ont été intégrés dans 63 écoles. 190 parents ont participé à 8 séances de sensibilisation. Tous les enseignants concernés par la prise en charge des bénéficiaires ont suivi des formations.



CONGO (RDC):

Education de qualité
pour enfants
réfugiés internes

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	1.552
Coût total :	297.902 €
Investissement en 2019 :	31.600,00 € dont 9.971,00 € apport local
Partenaire local :	Jesuit Refugee Service

La situation sur place

Le quotidien de la population congolaise est marqué par le combat pour la survie. Les écoles et universités sont souvent réservées aux classes aisées. Pourtant, pour le bon développement du pays il serait impératif que tous les enfants puissent acquérir des connaissances de base. Même pas un enfant sur trois ne termine l'école fondamentale et environ 4,7 millions d'enfants ne vont pas à l'école du tout. En plus, l'instabilité politique reste forte, surtout dans les provinces du Kivu à l'Est du pays. Là-bas, les combats sanglants ne sont pas rares. Dans leur situation désespérée, de nombreux gens ont tout abandonné et vivent maintenant dans des camps de réfugiés à l'intérieur du pays. En attendant que la situation politique se calme, les gens ont besoin d'aide.

Le projet

Le projet vise à offrir une éducation de qualité à des enfants déplacés internes. Ils sont nombreux à avoir tout juste appris à lire et à écrire et ils risquent de perdre ces connaissances s'ils ne continuent pas à aller à l'école.

Les frais d'inscription à l'école sont payés en partie via le projet. L'autre partie doit, dans la mesure du possible, être prise en charge par les parents afin de les impliquer directement dans le projet.

En plus, le matériel scolaire est mis à disposition des enfants. Mais cela n'empêche pas que certains d'entre eux, surtout des filles, abandonnent l'école très tôt. Dans ces cas, notre partenaire local JRS organise des entrevues avec les parents pour les sensibiliser à l'importance de l'éducation et à l'égalité entre filles et garçons. Les 20 écoles accueillant des enfants déplacés bénéficient de kits sportifs et de kits de premiers secours ainsi que de formations relatives.

Activités clé en 2019

Les frais d'inscription à l'école étant plus bas que prévu, le nombre de bénéficiaires atteint plus que le double du nombre visé. Ainsi, en 2019, 1.104 enfants déplacés ont participé au projet, dont 1.004 ont réussi l'année scolaire. Sur l'année 1.479 kits scolaires ont été distribués. En plus, 97 enfants ont bénéficié d'un suivi psychosocial. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, 73 enseignants ont été formés.



CONGO (RDC) :

Accès à l'éducation et
à la formation profes-
sionnelle pour enfants
et jeunes défavorisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	2.215
Coût total :	182.231,43 €
Investissement en 2019 :	48.201,00 € dont 4.200,00 € d'apport local
Partenaire local :	Les Salésiens de Don Bosco

La situation sur place

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté une école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité. Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants du foyer. Ceux-ci n'ont alors pas d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous des travaux très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent en contact avec les drogues et la criminalité très tôt. Jeunes mères, des victimes d'abus sexuel et des enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter une école. Afin de briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté, il faut de l'éducation !

Le projet

Comme beaucoup de jeunes ne savent pas ou peu lire, écrire et calculer, le projet offre, à côté de la formation professionnelle, des cours d'alphabétisation et de connaissances générales. Les bénéficiaires participent d'abord pendant plusieurs mois à des cours intensifs dans différentes matières pour ensuite entamer une formation professionnelle. Le projet permettra non seulement de mettre à disposition le matériel pour les cours et pour la formation (livres, crayons, etc.), mais aussi de rénover et d'équiper 6 salles de classes. Il permettra également de construire 6 toilettes pour filles et 6 toilettes pour garçons ainsi qu'une station d'épuration. La menuiserie du centre de formation sera agrandie et les machines y utilisées seront réparées ou remplacées afin de garantir une bonne qualité de la formation.

Toutes ces mesures ne portent des fruits que si les bénéficiaires sont convaincus de l'utilité du projet. C'est pourquoi leurs familles sont également sensibilisées à l'importance de l'éducation. En plus, 20 enseignants sont formés afin de garantir la qualité des cours.

Activités clé en 2019

173 jeunes ont suivi une formation professionnelle dans une filière de leur choix (coupe et couture, soudure et menuiserie), dont 121 ont terminé l'année avec succès. Des cours de rattrapage scolaire ont été mis en place. Afin de garantir une présence régulière, les bénéficiaires eux-mêmes ainsi que 30 parents ont été sensibilisés. Une sensibilisation de masse pour environ 2.000 personnes a également eu lieu. Des équipements ont été achetés pour les salles de classe et les salles de formation. Le toit de l'atelier de menuiserie a été rehaussé. 12 enseignants ont participé à 2 séances de formation.



TANZANIE :

Construction d'une
école primaire à Ilula

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	3 ans (2017 - 2019)
Nombre de bénéficiaires :	560
Coût total :	550.000 €
Investissement en 2019 :	157.052,00 € dont 5.900,00 € d'apport local
Partenaire local :	Ilula Orphans Program

La situation sur place

La Tanzanie connaît une forte accélération de sa croissance économique mais reste pourtant l'un des pays les plus pauvres en Afrique.

Depuis 2016, CSI s'engage avec l'ONG luxembourgeoise agréée « Ilula Orphans Program » (IOP) en Tanzanie. Le partenaire local, IOP Tanzanie, a déjà mis en place plusieurs infrastructures scolaires. A côté d'un centre d'accueil pour orphelins avec internat, IOP Tanzanie a construit une crèche, une école préscolaire ainsi qu'une école secondaire et supérieure avec un internat. Il y a également une bibliothèque sur le site. L'approche du partenaire, qui applique dans tous ses établissements la méthode pédagogique Montessori, est de pouvoir offrir aux enfants de la région un enseignement de qualité.

Le projet

Dans les alentours d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Il n'est pas rare que plus de 100 élèves se retrouvent dans une seule et même classe, avec un seul enseignant. Dans les villages éloignés d'Ilula, les écoles font défaut. Le gouvernement du pays souhaite augmenter le nombre d'écoles, améliorer la qualité de l'enseignement et former les enseignants, mais le travail n'avance que très doucement. Dans une région éloignée où les chemins vers les écoles sont longs et parfois difficilement accessible, une école est une vraie richesse et source d'avenir pour ces enfants issus de milieux pauvres. C'est la raison pour laquelle CSI et ses partenaires participent à la construction d'une école primaire comprenant 14 salles de classe, des salles d'études, un département administratif et deux internats (un pour filles et un pour garçons).

Activités clé en 2019

Les travaux de construction ont été en grande partie réalisés en 2018. En 2019, le bloc administratif et le bloc abritant la salle d'informatique et la bibliothèque ont vu le jour. Ces deux blocs ont également été équipés (meubles, livres, ordinateurs).



RWANDA :

Accès à une éducation
de qualité pour des
enfants réfugiés
burundais

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	480
Coût total :	185.890 €
Investissement en 2019 :	58.218,00 € dont 2.848,00 € d'apport local
Partenaire local :	Maison Shalom au Rwanda

La situation sur place

Suite aux tensions politiques, plus de 80 000 Burundais ont quitté leur pays depuis début 2015 pour s'installer au Rwanda. La plupart des réfugiés vivent dans des camps de réfugiés près de la frontière, d'autres ont trouvé refuge dans les villes. Là-bas, ils sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver une habitation et couvrir eux-mêmes les frais liés aux soins médicaux, aux repas et à l'éducation de leurs enfants. Mais ceci s'avère très difficile pour la plupart des réfugiés qui ont tout abandonné pour fuir les conflits souvent sanglants et qui se retrouvent sans revenu au Rwanda, un pays très cher comparé au Burundi. En plus, certains parents doivent s'occuper seul de leurs enfants, en raison d'un handicap ou du décès de l'autre parent. C'est pourquoi les réfugiés ont besoin d'un soutien pour subvenir à leurs besoins. Pourtant, ils ne désespèrent pas et gardent l'espoir de pouvoir retourner, dans pas trop longtemps, au Burundi.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 120 enfants réfugiés auront chaque année accès à une école maternelle près de leur domicile (l'école primaire est prise en charge par une autre ONG). Les frais d'inscription ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont payés par CSI. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements douloureux vécus au Burundi ou par le décès d'un des parents, ils ont accès à un encadrement psychologique en cas de besoin.

Ce projet vise non seulement à donner accès à l'école maternelle mais aussi à donner plus de flexibilité et disponibilité aux parents pour exercer un travail. Dans les nombreux cas où la mère ou le père s'occupe seul(e) des enfants, par exemple car le conjoint est malade, décédé ou encore au Burundi ou car il a été déporté par les troupes du gouvernement burundais, il est particulièrement important que les enfants soient pris en charge afin que le parent puisse gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille.

Activités clé en 2019

Le projet a appuyé 107 enfants réfugiés burundais dans la capitale Kigali et dans différentes villes du Rwanda. Un suivi scolaire de tous les enfants se fait régulièrement. En plus, 13 enfants ont bénéficié d'un soutien psychologique.



SUD-SOUDAN :

Construction d'écoles primaires

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	3 ans (2018 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	4.500
Coût total :	279.000 €
Investissement en 2019 :	99.000 €
Partenaire local :	Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation

La situation sur place

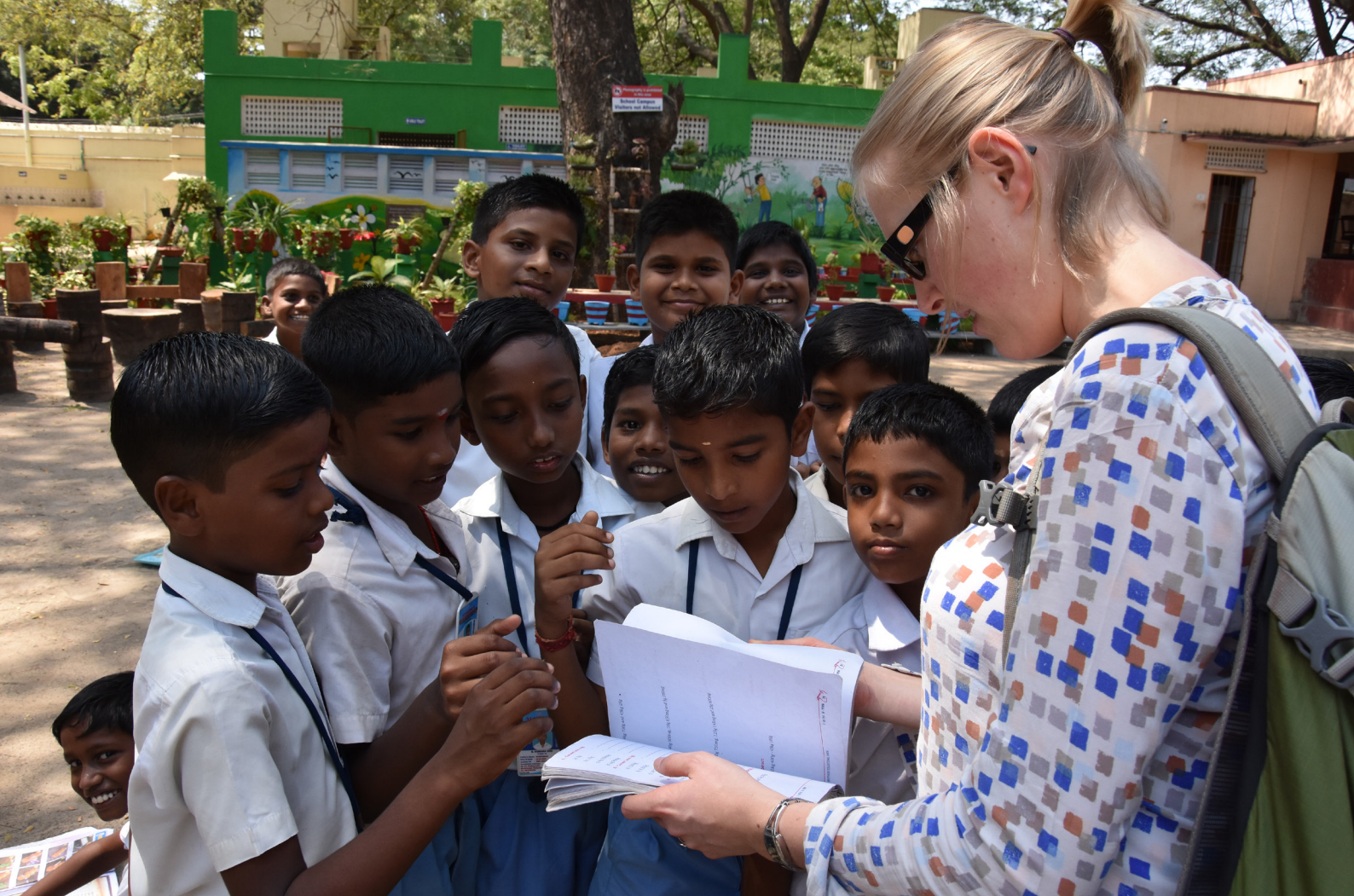
De longues années de guerre civile ont marqué ce jeune pays et surtout ses enfants qui ont été privés d'un enseignement digne de ce nom. De nombreuses écoles sont ravagées, les écoliers ont été recrutés de force par des milices armées et l'absence d'enseignants locaux persiste jusqu'à aujourd'hui. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: seul 1 enfant sur 5 va à l'école et rare sont ceux qui finissent le cycle primaire. Pour ce qui est des filles, la situation est encore plus critique puisque 91 % d'entre elles sont analphabètes. Les structures d'accueil n'existent pas et les classes ont principalement lieu en plein air. De plus, il existe une réelle pénurie d'enseignants qualifiés, la plupart des instituteurs n'étant, en effet, pas formés ou sans diplômes.

Le projet

Le partenaire de CSI « Bishop Gassis Rescue and Relief Fundation » s'engage pour la mise en place d'infrastructures scolaires et pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation des instituteurs locaux. Le projet actuel, démarré en 2018, prévoit la rénovation et la construction de salles de classes et de logements pour les enseignants à Mayen Abun, Panlieth et Agok. Le projet prévoit également la formation d'enseignants locaux dans le but de devenir plus indépendant des services des enseignants du Kenya et de l'Ouganda.

Activités clé en 2019

8 salles de classes et une salle pour enseignants ont été rénovées et 74 enseignants locaux ont participé à deux ateliers de formation.



Encadrement de nos projets

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Coût total :	318.000 €
Investissement en 2019 :	71.608,00 €

Encadrement de nos projets

CSI réalise les projets dans un partenariat, dans lequel les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités définies dans une convention signée au préalable. CSI veille à une bonne mise en œuvre par un suivi régulier et le souci de donner aux partenaires les outils nécessaires afin de garantir une bonne gestion des projets.

Dans ce contexte, CSI soutient la supervision du projet des Salésiens de Don Bosco à Uvira (en République Démocratique du Congo) par son bureau de développement et de planification, situé à Goma. Des visites de suivi sont régulièrement effectuées par des représentants de CSI. De manière générale, ces visites sur le terrain sont réalisées par la coordinatrice de projets accompagnée par une personne du conseil d'administration ou par une personne de l'équipe.

Les audits financiers et les évaluations externes constituent également des éléments de suivi importants.

Les visites en 2019

Trois missions sur le terrain ont eu lieu en 2019 :

Février :

- Kiran Village à Varanasi (Inde)
- Ecole St Antoine à Pondicherry (Inde)

Juin :

- Integración y Solidaridad à Lima (Pérou)

Décembre :

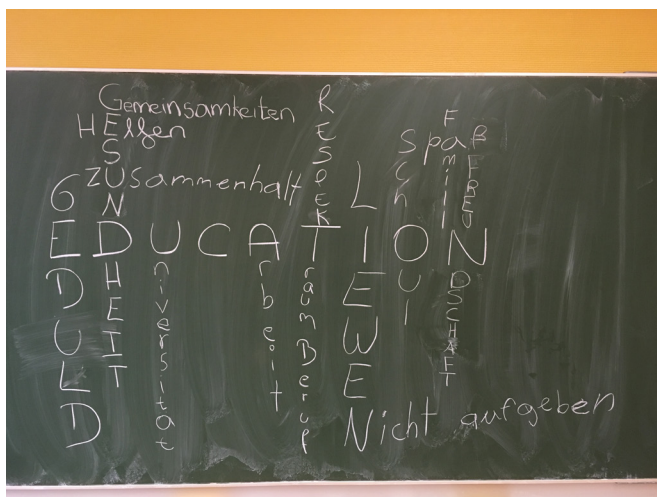
- Ilula Orphans Program en Tanzanie



Education au développement

Chiffres clé

Durée :	3 ans (2018 - 2020)
Coût total :	248.671,79 €
Investissement en 2019 :	91.940,30 €



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces

ateliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et deviennent conscients que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes.

Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.

Act for change

Informar, sensibiliser et mobiliser – ce sont les maître-mots de l'éducation au développement. Pour cette activité, la mobilisation est mise au premier plan. Après avoir découvert les défis majeurs et les obstacles à l'éducation, les élèves doivent s'impliquer activement et s'engager pour l'amélioration de leurs propres conditions d'apprentissage. De cette façon, ils apportent non seulement quelque chose de bien à leur classe mais aussi à toute l'école. Et surtout ils apprennent à devenir des citoyens actifs. Le rôle de CSI est d'accompagner la démarche en influençant le moins possible les élèves sur le choix de la problématique et des solutions envisagées.

En 2019, CSI a fait la démarche « act for change » avec le « student council » de l'ISL. Ce dernier réunit 17 élèves du grade 3 au grade 5. Ils représentent leurs classes respectives et sont donc des élèves motivés et engagés. La démarche continuera jusqu'au printemps 2020.

Une réunion a eu lieu à l'école de Remich avec 3 enseignants du cycle 3 et 4 prêts à entamer la démarche dès début 2020.

L'exposition « 63 millions »

2019 était sous le signe de l'exposition « 63 millions »

Entre janvier et avril 2019 l'équipe de l'EDEV a animé 19 cycles d'ateliers, dans lesquels les animatrices ont présenté la situation réelle d'un ou de deux enfants confrontés à des difficultés pour aller à l'école. Ces « profils » nous ont été envoyés par nos partenaires du Sud. Les profils étaient des récits de vie authentiques des pays du Sud, surtout de nos pays partenaires, illustrant les obstacles majoritaires : handicap, ethnie minoritaire, conflits etc.

Chaque classe a ainsi eu l'occasion de découvrir plus en profondeur au moins un des obstacles à l'éducation, et les élèves ont pu



mettre un visage sur cette problématique. Après l'animation des ateliers, les classes ont reçu chacune 2 figures en bois qu'elles devaient décorer en fonction des profils reçus. De réelles affinités se sont créées avec « l'enfant » qui leur a été désigné.

Pendant plusieurs mois CSI a eu une collaboration avec l'agence de communication « Polenta studio » afin de réaliser plusieurs supports de communication nécessaires.

L'exposition a été montée le 20 mai au Parc à Bettembourg avec une belle équipe de montage bénévole.

Jusque début septembre l'exposition y était visible tous les jours, donc presque pendant toute la saison d'ouverture du parc alors que ce dernier accueille environ 250.00 visiteurs par an. Pendant plusieurs journées, les animatrices de CSI étaient sur place pour distribuer les dépliant et expliquer le projet aux visiteurs, pour la majorité très intéressés.



Le vernissage de l'exposition le 22 mai

Le jour J était le 22 mai avec l'accueil de 300 élèves de 21 classes ayant participé à l'exposition. Les élèves, après un mot de bienvenue, ont participé à un rallye à travers le parc et à un moment festif autour de la ronde. Le musicien sénégalais Sada Diagne y a assuré l'animation.

C'était la première fois que CSI a rassemblé autant d'enfants de plusieurs écoles. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! Pour tout le monde, cette journée restera inoubliable.

Après avoir été visible pendant tout l'été au Parc Merveilleux, l'exposition a été montrée aux lieux suivants :

Du 6 septembre au 28 septembre à la City Concorde à Bertrange

Du 4 novembre au 12 novembre au Belval Plaza Shopping Center

Le 5 novembre, CSI a officiellement lancé son clip « 63 million ». Il est visible sur youtube : #63million.

Ce clip, en anglais avec sous-titrage en français, explique la problématique de façon brève et originale.

L'exposition dans les médias

RTL a fait un beau reportage sur l'exposition. Il peut être visionné ici :

<https://www.rtl.lu/tele/de-magazin/v/3164821.html>

RTL radio a invité l'équipe de l'EDEV dans ses locaux pour une interview :

<https://www.rtl.lu/radio/reportage/s/2880968.html>



Finances

Chers lecteurs,
chers donateurs,

Permettre l'accès aux enfants défavorisés à l'éducation, sensibiliser les enfants du Luxembourg aux défis de l'enfance dans d'autres parties du monde, voilà les objectifs nobles des projets de CSI. Pour les atteindre, des ressources humaines et financières importantes doivent être mobilisées et investies. Grâce à un accord-cadre signé avec le ministère des affaires étrangères, CSI peut réaliser des projets d'envergure de développement et d'éducation au développement.

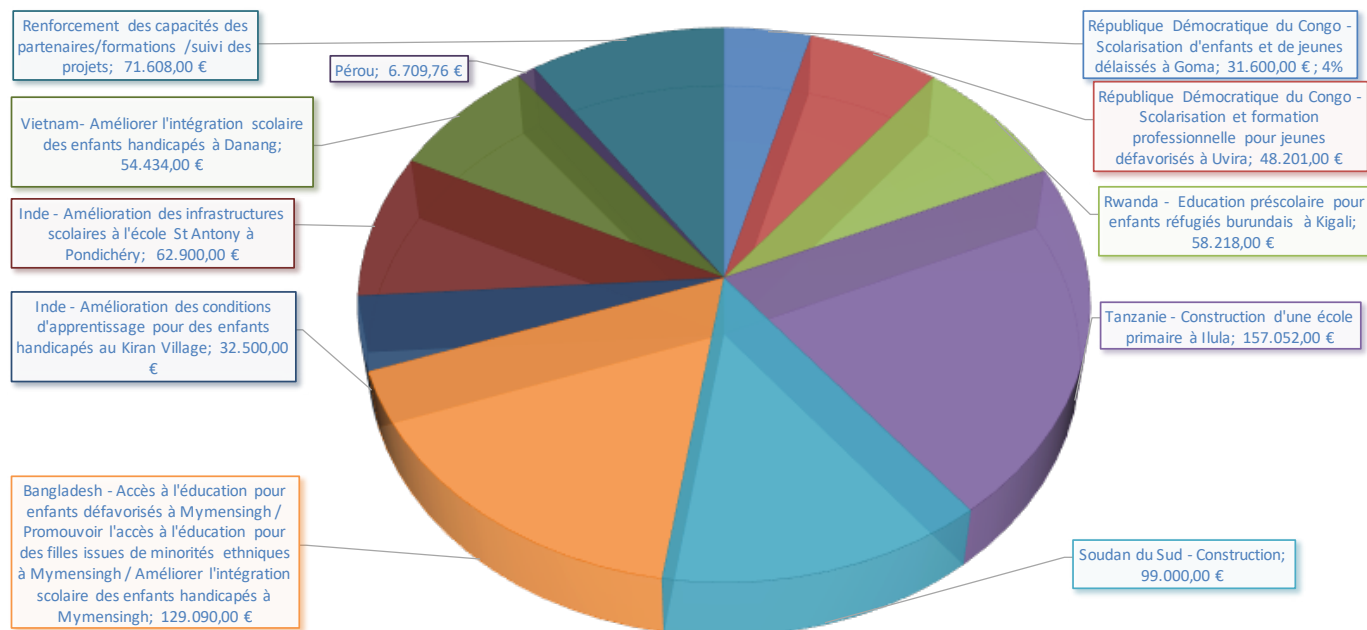
En somme, les recettes relatives aux projets de développement et à l'éducation au développement se sont ainsi élevées à 1.038.551,25 € en 2019. L'Etat finance à 80% les projets de CSI. Ceci signifie en même temps que 20% des sommes investies doivent être réunies par CSI.

C'est donc grâce aux donateurs individuels et aux associations engagées que CSI peut garantir cet investissement important. Au cours de l'année 2019, CSI a ainsi pu récolter 278.387,37 € de dons et a atteint l'objectif de la collecte des dons pour l'année 2019. Pour l'exercice de l'an 2019, le bilan montre un résultat positif de 81.942,99€ et conclut avec un bilan presque identique à celui de 2018. Une bonne année pour CSI !

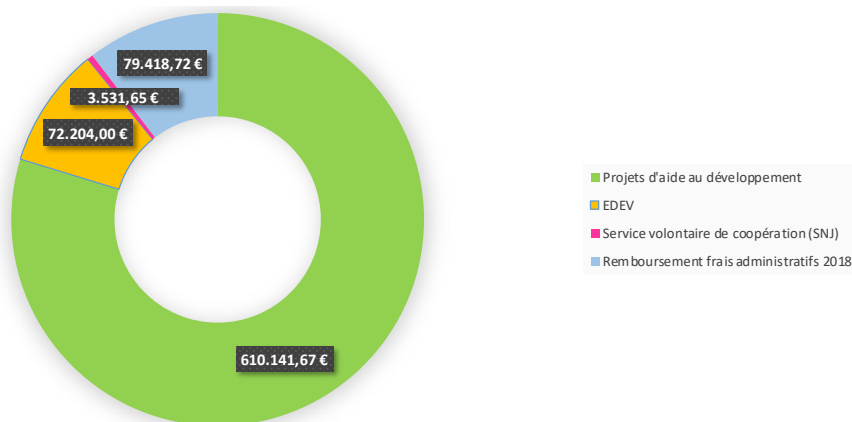
Par suite de la crise sanitaire, l'année 2020 constitue cependant un défi pour CSI. Les actions de récolte de dons en suspens, l'activité des associations donatrices interrompues, CSI n'échappera guère à une baisse sensible des dons. En même temps nos partenaires locaux exposés à la même crise sont confrontés à des problèmes existentiels : chômage, faim et suspension des activités scolaires à défaut d'une protection sociale, de repas scolaires ou de télétravail scolaire. 2020, CSI doit donc plus que jamais mobiliser les donateurs et trouver des nouveaux canaux d'informations et de sensibilisation pour garantir la finalisation des projets de l'accord-cadre 2017-2020.

Un grand MERCI aux donateurs et à toute personne qui de près ou de loin fait parler des buts de CSI,
Marcia Dechmann, trésorière

En 2019, CSI a soutenu les différents projets à hauteur de 751.312,76 €



Soutien du Ministère des affaires étrangères : 765.296,04 € en 2019



RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Au Conseil d'Administration de
CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
51, Rue de Strabourg
L - 2561 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 8 juin 2020

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par

Jean-Philippe Barret

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
Bilan au 31 décembre 2019
R.C.S. Luxembourg F2283
exprimé en EUR

		2019	2018
ACTIF	Note(s)		
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles			
Autres installations, outillage et mobilier		0,00	2.453,79
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2, 3	261.627,96	261.627,96
Actif circulant			
Créances	2		
Autres créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		84.344,13	87.286,74
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		481.623,62	471.331,32
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		827.595,71	822.699,81
PASSIF			
Capitaux propres			
Résultats reportés		675.245,67	543.012,22
Résultat de l'exercice		81.942,99	132.233,45
Dettes	2		
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		11.462,32	10.021,05
Autres dettes			
- Dettes au titre de la sécurité sociale		3.462,13	3.679,27
Comptes de régularisation	2	55.482,60	133.753,82
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		827.595,71	822.699,81

Les notes figurent en annexe et font partie intégrante des comptes annuels.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
Compte de profits et pertes pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2019
R.C.S. Luxembourg F2283
exprimé en EUR

	Note(s)	2019	2018
Recettes relatives aux projets d'aide	2	1.038.551,25	1.002.545,84
Autres produits d'exploitation	6	80.357,97	93.473,19
Charges relatives aux projets d'aide		-731.185,32	-677.965,93
Autres charges externes		-101.906,47	-87.832,66
Frais de personnel	7		
Salaires et traitements		-182.130,20	-175.027,58
Charges sociales		-22.497,66	-22.525,52
i) couvrant les pensions		-14.570,48	-14.393,28
ii) autres charges sociales		-7.927,18	-8.132,24
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		-2.453,79	-2.453,78
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé			
- autres produits		2.927,40	2.627,88
Autres intérêts et autres produits financiers			
- autres intérêts et produits financiers		279,81	346,01
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0,00	-954,00
Résultat de l'exercice		81.942,99	132.233,45

Les notes figurent en annexe et font partie intégrante des comptes annuels.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
R.C.S. Luxembourg F2283
Annexe
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. («l'Association»), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C N° 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, Rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration et présentés ci-après :

Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

A la date de clôture du bilan :

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique ;
- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier : 3 et 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation - passif

Au poste passif «Comptes de régularisation» figurent les produits, notamment les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais pour lesquelles les versements aux partenaires seront faits à une date ultérieure à la date de clôture.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

Le Conseil d'Administration a décidé de comptabiliser les dons dans les recettes nonobstant le versement aux partenaires.

Recettes relatives aux projets d'aide

Les financements pour lesquels des charges sont engagées au cours de l'exercice sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide». Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Les dons sont comptabilisés dans les recettes au moment de leur versement.

Charges relatives aux projets d'aide

Les charges relatives aux projets d'aide sont comptabilisées au moment de leur paiement aux partenaires.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à EUR 529 964,64 enregistré sous la rubrique bilantaire Titres ayant le caractère d'immobilisations ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1 103,75 enregistré sous la rubrique bilantaire «Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse».

NOTE 4 - PROVISIONS POUR CONGÉS NON PRIS

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas comptabiliser de provision au titre des congés non pris.

NOTE 5 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation se décomposent essentiellement de la subvention pour frais administratifs (2019 : EUR 78 810,92 ; 2018 : EUR 78 643,68).

NOTE 6 - EFFECTIF DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2018: 5).

NOTE 7 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2019.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

NOTE 8 - EVENEMENTS SUBSEQUENTS A LA CLOTURE

La pandémie du Covid-19 prend des allures globales et les effets ne sont pas limités à l'action de CSI au Luxembourg. Au Luxembourg la pandémie aura un effet direct sur les activités de l'éducation au développement, qui sont en repos depuis l'annonce du lockdown début mars. La reprise des activités normales d'Edev n'est probablement pas possible avant septembre 2020. En juin, les collaboratrices de l'Edev vont probablement reprendre le travail après une longue période de congé pour raisons familiales. A partir de ce moment on pourra voir ce qui pourra encore être raisonnablement fait jusqu'à la fin de l'année. Aussi le nouvel accord cadre Edev devra-t-il être ficelé pour remise au Ministère des Affaires étrangères. Quant à la gestion des projets de développement, nous constatons que dans tous les pays partenaires les activités sont limitées suite à la pandémie, ce qui provoquera des retards dans l'exécution des projets. Suite à une information du MAE, il est possible d'utiliser après accord des fonds non utilisés pour des actions Covid-19, et certains partenaires sont en élaboration d'actions de soutiens. Parallèlement les travaux pour l'élaboration du nouvel accord-cadre continuent de façon normale, afin de pouvoir soumettre le document comme prévu. En général on peut s'attendre à une année difficile en terme de collecte de fonds, vu que les activités générales sont limitées de mars à juin et suite à un affaiblissement de l'économie en général. On continuera à faire les efforts nécessaires dans le domaine de la collecte de fonds, notamment par le recrutement d'un nouveau chargé de mission pour la communication et la collecte de fond.

Merci

Par Musel a Syr, Sapeurs-pompiers Mensdorf,
Fanfare de Mensdorf, Moulin Dieschbourg,
Kierch Uewerwooltz, Œuvres des paroisses de
Widdenberg, Dekanat Wiltz, ATOZ,
Administration Weiler-La-Tour,
Bank of New York Mellon, BGL BNP Paribas,
KPMG Luxembourg Foundation, ACFL,
Artiste Jacques Schneider,
Zéissenger Veräiner, Assurance Foyer,
Velo-Club « La Vitesse » Bettembourg,
Boucherie Wolff SARL, Spiridion 08 Lëtzebuerg,
Lions Club Grand-Duché Ardennes Wiltz,
Weltbuttek Beetebuerg, Fraen a Mammen Zéisseng,
Bichermaart Zéisseng,
Kommunikationskinder Mertert & Wasserbillig,
IOP Luxembourg, Diddeleng Hëllef,
LGS-Groupe St. Schetzel Weimerskirch, Pro Maria,
Maacher Lycée

et à tous nos autres donateurs!



